



Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire

Paris, le 22 juillet 2008

Le Président

Monsieur le directeur général
Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire
31, avenue de la division Leclerc
92260 Fontenay-aux-Roses

SN/LZ/2008.027

Objet : Incident SOCATRI - Saisine Ministre d'Etat.

Monsieur le directeur général,

A la suite de l'incident survenu sur le site de la société SOCATRI à Tricastin, le Ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire a saisi le Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire pour recueillir son avis sur :

- le suivi radio-écologique de l'ensemble des sites nucléaires ;
- la gestion des anciens sites d'entreposage de déchets radioactifs.

L'avis qui sera rendu par le Haut-comité devra tout particulièrement concerner la **qualité de l'information** portée à la connaissance du public, la **transparence** avec laquelle ces informations sont portées à sa connaissance et les modalités suivant lesquelles il serait possible de **mieux associer les différentes parties prenantes** concernées par ce sujet.

Le Haut-comité rendra un premier rapport d'étape d'ici fin octobre. Dans cette perspective, je vous saurais gré de bien vouloir m'adresser, **pour le 15 septembre 2008** (avec un rapport d'étape le 3 septembre), un bilan de la surveillance et de la qualité des eaux, souterraines et superficielles, à proximité des sites nucléaires. Partant de l'important travail de surveillance et synthèse effectué par votre institut, et en le complétant autant que faire se peut par d'autres données existantes (disponibles en particulier auprès des services de l'Etat, de l'autorité de sûreté nucléaire), vous vous attacherez à présenter :

- un état de la surveillance des milieux, et de leur qualité, de la diffusion de ces informations auprès du public,
- une identification des nappes ou cours d'eaux qui présenteraient un marquage radiologique ou chimique,
- le lien de ces éléments avec le futur réseau national de la mesure de la radioactivité dans l'environnement.

Ce bilan devra également permettre de dresser un état des lieux de la surveillance de la qualité des eaux souterraines des nappes qui s'écoulent au droit des anciens entreposages de déchets radioactifs notamment recensés dans l'inventaire de l'ANDRA.

Je serais naturellement également intéressé par les propositions que vous pourriez suggérer au Haut-comité en terme de transparence et de mise à disposition de l'information, mais également en terme de méthodes.

Je vous prie d'agr er, Monsieur le directeur g n ral, l'expression de mes salutations distingu es.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping loops and strokes, characteristic of a cursive or semi-cursive style.

Henri REVOL